

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

## **Production vinicole en Europe**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 10 (1869), p. 193-205

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1869\\_\\_10\\_\\_193\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1869__10__193_0)

© Société de statistique de Paris, 1869, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

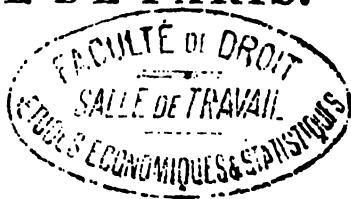
NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



### I.

#### *Production vinicole en Europe.*

Quelques circonstances récentes ont donné une vive impulsion à la culture de la vigne en Europe. Notons parmi les plus importantes : 1° la création du réseau des voies ferrées, qui ont sensiblement rapproché les lieux de production des centres de population et, ainsi, élargi le cercle de la consommation des vins ; 2° les traités de commerce entre les principaux États de l'Europe, qui ont ouvert aux pays viticoles un débouché dans ceux qui ne le sont pas ; 3° l'accroissement rapide des populations urbaines, qui consomment partout des quantités de vin beaucoup plus considérables que celles des campagnes. En France, quelques modifications dans l'assiette de l'impôt qui frappe les boissons, ont également contribué à ce résultat, notamment l'abaissement du maximum du droit d'octroi (sauf à Paris), à partir de 1852, au niveau de celui que perçoit l'État, ainsi que la diminution, dans les premières années du gouvernement de Juillet, du droit de détail, malheureusement au profit exclusif du détaillant, contre les prévisions du législateur. Notons encore quelques facilités accordées récemment aux débiteurs au point de vue de l'abonnement, et une légère réduction du droit de circulation. Mais le principal encouragement a été la hausse soutenue des prix en présence de l'immobilité de l'impôt foncier ou autre, et, par suite, la plus-value croissante du sol planté en vigne.

En même temps que la superficie de ce sol s'étendait assez rapidement en France, il s'opérait, dans le choix des cépages, une modification fâcheuse, qui menace de compromettre un jour jusqu'à l'existence des grands vins de notre pays. Nous voulons parler de la substitution graduelle des plants productifs, mais communs, aux plants fins, mais moins féconds. Cette substitution a commencé le jour où les grandes propriétés viticoles se sont morcelées, pour tomber entre les mains du paysan, plus jaloux de la quantité que de la qualité, et généralement ignorant d'ailleurs de l'art de faire les vins fins, enfin, toujours pressé de vendre sa récolte. Cette situation, déjà très-fâcheuse, ne peut que s'aggraver, la viticulture se divisant sans relâche, par suite des prétentions croissantes de la main-d'œuvre et de l'impossibilité graduelle, pour le détenteur non cultivateur, de garder une propriété qui ne couvre pas ses frais de production.

La hausse des prix a eu cette autre conséquence en France, et probablement ailleurs, qu'une quantité considérable des vins de faible valeur, qui était autrefois livrée à la distillation (vins de chaudière), est entrée dans la consommation. De là

une diminution dans la fabrication des alcools de vin, mais largement compensée par l'accroissement de celle des eaux-de-vie d'autres provenances, de betterave notamment.

La vigne étant la plus délicate des cultures, la plus impressionnable, la plus menacée par les intempéries, et, en définitive, celle qui donne lieu aux plus nombreuses déceptions, même quand son produit est au cellier, on pourrait s'étonner de son progrès continu, si on ne savait qu'il suffit d'une bonne récolte, non-seulement pour réparer les pertes du passé, mais encore pour assurer un large bénéfice au propriétaire.

Aussi, la désastreuse persistance de l'oïdium de 1854 à 1858 n'a-t-elle déterminé une interruption dans l'accroissement des superficies vitifères que sur un très-petit nombre de points et dans de faibles proportions. Depuis, elles ont repris une marche ascendante que ne paraît pas même devoir arrêter un certain désillusionnement à l'endroit des débouchés extérieurs et particulièrement de celui de l'Angleterre.

Voici, en ce qui concerne les principaux pays producteurs, d'après les documents les plus dignes de foi, mais dont beaucoup remontent déjà à une époque éloignée, les superficies affectées à la culture de la vigne et les quantités récoltées.

#### ALLEMAGNE.

1. *Bade* (Grand-duché de). — Le document (officiel) ci-après indique, pour les années 1847 à 1850, le produit, total et par hectolitre, de la récolte du vin, ainsi que les prix moyens.

Années.	Superficies.	Produit total.	Produit par hectare.	Prix moyen par hectolitre.
	Hectares.	Hectolitres.	Hectolitres.	Francs.
1847 . . . . .	20,896	1,219,323.00	58.39	14.90
1848 . . . . .	19,844	453,238.50	22.84	17.33
1849 . . . . .	19,679	436,695.00	22.19	20.80
1850 . . . . .	18,881	139,254.40	7.38	26.00

D'après l'auteur auquel nous empruntons ces documents (O. Hübner, *Annuaire statistique*), l'année 1847 représenterait, quant à la quantité produite, une année inférieure à la moyenne annuelle, qu'il évalue à 1,500,000 hectol. La colonne des prix indique qu'ils ne se sont pas accrus dans la proportion de la diminution de la récolte, puisque la hausse n'a pas été tout à fait de moitié, tandis que la récolte a faibli dans une proportion énorme.

2. *Bavière*. — Feu Dieterici, directeur du bureau de statistique de Prusse, estimait la superficie plantée en vigne dans ce pays, d'après une moyenne déduite de la période 1843-1848, à 25,844 hectares produisant, année moyenne, 548,694 hectolitres.

D'après la statistique agricole officielle de 1863, la superficie vitifère y aurait été, cette année, de 24,074 hectares, ayant produit 611,910 hectol., soit 25 hectol. environ par hectare.

3. *Hesse électorale*. — Le même statisticien officiel (Dieterici) attribuait à ce petit pays 388 hectares de vignes et une production de 2,432.66 hectol. M. O. Hübner réduit ce chiffre à 691.12 hectolitres en 1856-1858. (*Ann. statistique*, 7<sup>e</sup> année.)

4. *Hesse* (Duché de). — D'après la même autorité, le duché cultiverait 9,980 hectares et récolterait 159,995.43 hectolitres.

5. *Nassau* (Duché de). — Les évaluations les plus dignes de foi portent à 3,968 hectares la superficie cultivée, et seulement à 42,903.15 hectol. les quantités récoltées.

6. *Prusse*. — Dieterici (*Journal du bureau de statistique*) donne comme officiels les superficies et les rendements ci-après, par province, en 1849 et 1850 :

	Superficies.		Produits.		Production moyenne par hectare en 1849 <sup>1</sup> .
	1849.	1850.	1849.	1850.	
	Hectares.	Hectares.	Hectolitres.	Hectolitres.	Hectolitres.
Rhin . . . . .	12,386	12,374	266,692.03	257,487.60	21.53
Saxe . . . . .	886	875	6,594.51	6,112.24	7.44
Brandebourg . . . . .	1,068	1,068	5,728.89	4,958.77	5.36
Silésie . . . . .	1,263	1,263	12,372.87	12,631.18	9.80
Posen . . . . .	496	495	1,850.78	2,366.71	9.44
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>15,799</b>	<b>15,775</b>	<b>293,239.08</b>	<b>283,556.50</b>	

Les variations de la récolte sont énormes en Prusse, ainsi qu'il résulte du tableau ci-après dressé par le même auteur, par ordre décroissant de l'importance de la production :

Années.	Hectolitres.	Années.	Hectolitres.	Années.	Hectolitres.	Années.	Hectolitres.
1834 . . . . .	655,424	1842 . . . . .	340,911	1845 . . . . .	223,933	1831 . . . . .	137,200
1828 . . . . .	585,605	1848 . . . . .	330,490	1832 . . . . .	219,381	1841 . . . . .	129,843
1846 . . . . .	565,870	1852 . . . . .	310,818	1837 . . . . .	200,080	1856 . . . . .	127,654
1835 . . . . .	545,682	1839 . . . . .	304,140	1829 . . . . .	184,340	1838 . . . . .	119,027
1826 . . . . .	522,399	1853 . . . . .	295,042	1840 . . . . .	181,372	1843 . . . . .	98,631
1822 . . . . .	437,868	1849 . . . . .	293,239	1823 . . . . .	167,196	1854 . . . . .	79,713
1833 . . . . .	436,121	1850 . . . . .	280,668	1841 . . . . .	165,322	1820 . . . . .	73,894
1858 . . . . .	436,110	1825 . . . . .	266,034	1824 . . . . .	158,860	1830 . . . . .	28,540
1847 . . . . .	425,205	1836 . . . . .	247,809	1855 . . . . .	150,238	1821 . . . . .	16,937
1857 . . . . .	403,842	1851 . . . . .	242,005	1827 . . . . .	148,649		

D'après ce tableau, la récolte aurait varié entre 16,937 en 1821, et 655,424 en 1834. Si celle de 1849 peut être considérée comme moyenne ou ordinaire, quinze années de la période ci-dessus auraient été supérieures à cette moyenne et vingt-quatre inférieures.

La superficie vitifère tend à diminuer en Prusse, ainsi qu'il résulte des chiffres ci-après que nous empruntons à un document officiel.

Années.	Hectares.	Années.	Hectares.
1853 . . . . .	15,645	1856 . . . . .	15,256
1854 . . . . .	15,478	1857 . . . . .	15,253
1855 . . . . .	15,369		

La production étant de beaucoup inférieure à la consommation, l'importation étrangère dépasse très-notablement l'exportation, qui ne porte que sur les vins de la Moselle.

D'après un autre document de source également officielle, inséré, en langue française, dans le *Moniteur prussien* (août 1867), la superficie vitifère était en Prusse (à une date non indiquée) de 15,604 hectares, dont 11,926 dans la seule province

1. Considérée comme année moyenne.

du Rhin, et, sur cette quantité, 5,673 sur la Moselle, 2,722 sur le Rhin et 3,531 sur d'autres cours d'eau, particulièrement sur l'Ahr (Wolporzheim) et la Nahe (Kreuznach) et environs.

« Des vins de la Moselle, continue l'auteur de ce document, les plus recherchés sont ceux de Zeltingen; ceux de Josephshof, Brauneberg et Sisport ont aussi une certaine importance commerciale. Des vins de la province du Rhin, les plus estimés proviennent du Rhingau.

« La production moyenne annuelle est de 286,281 hectol., soit de 18.5 hectol. par hectare. »

7. *Saxe*. — Superficie de 1,890 hectares d'après le cadastre, et récolte moyenne annuelle, d'après Dieterici, de 16,227 hectolitres.

8. *Wurtemberg*. — Les documents officiels (*Annuaire de Wurtemberg*) que nous avons sous les yeux n'indiquent pas la surface cultivée, mais seulement les quantités récoltées de 1827 à 1858. Dieterici estime le sol affecté à la viticulture à 104,632 morgen de Prusse (26,712 hectares). En Wurtemberg comme en Prusse, les variations de la production sont très-sensibles d'une année à l'autre.

La récolte moyenne, déduite des 25 années de la période 1827-1852, est de 426,779 hectolitres et sa valeur, déduite des prix annuels dans les celliers, de 5,846,481 fr., soit en moyenne 16 fr. 04 c. par hectolitre.

Une série de mauvaises récoltes a commencé en 1845 pour finir en 1857. De 234,715 hectol. en 1856, la production a monté à 630,265 hectol. en 1857, à 840,846 hectol. en 1858. En 1854, année la plus mauvaise (73,894 hectol.), le prix de l'hectolitre a presque doublé par rapport à 1853 (95 fr. 20 c. contre 49 fr. 07 c. en 1853). En 1858, il est tombé, à la suite d'une seconde bonne récolte, de 89 fr. 22 c. en 1857 à 61 fr. 10 c.

M. Dieterici a résumé, dans le tableau ci-après, les superficies cultivées et la production dans les États du Zollverein, d'après une année moyenne déduite de la période 1843-1848 :

États.	Superficies.	Produits.
	Hectares.	Hectolitres.
Prusse . . . . .	15,811	303,939.79
Duché de Luxembourg . .	1,202	39,601.43
Bavière . . . : . . . . .	25,844	548,694.53
Saxe . . . . .	1,538	16,226.94
Wurtemberg . . . . .	26,713	510,271.31
Bade . . . . .	15,102	534,755.58
Hesse (électorale). . . . .	387	2,432.67
Hesse (duché de). . . . .	9,980	159,995.43
Nassau . . . . .	3,968	42,903.15
Divers . . . . .	408	2,110.46
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>100,953</b>	<b>2,160,931.29</b>

Nous trouvons dans le recueil allemand *le Progrès* (1853, n° 319), le document suivant sur l'ordre observé dans les récoltes en Allemagne au point de vue de leur abondance. « ... Nous avons, en Saxe, sur 10 années, 2 bonnes, 2 moyennes, 2 médiocres, 4 mauvaises ou entièrement nulles. » Pour l'Allemagne entière, d'après le même recueil (1853, p. 253), on trouve, de 1839 à 1852, l'ordre ci-après : 1846 excellente récolte, — 1842 très-bonne, — 1839 bonne, — 1840, 1848, 1849 et 1852 médiocres, — 1841, 1843, 1844, 1845, 1847, 1850 et 1851 mauvaises.

#### AUTRICHE.

Les documents officiels évaluent la superficie plantée en vigne dans l'empire actuel (1867) à 583,034 hectares, ayant produit, en 1867, 10,882,322 hectol. Mais ce chiffre est celui d'une récolte médiocre. Le rendement moyen est évalué à 32 hectol. par hectare, soit, pour la superficie ci-dessus, 18,657,084 hectol. La plus grande partie de cette superficie se trouve dans la Hongrie (340,978 hect.) où se récolte, en quantité considérable, une grande variété de vins rouges et blancs.

La récolte moyenne annuelle est évaluée par le journal allemand *Wanderer* à 24 millions de feuilletes de vin, d'une contenance de 70 litres, soit à 11,800,000 hectol. On sait que le tokay (vin de liqueur et blanc) est le plus célèbre des vins de Hongrie. Sa culture s'y étend sur une chaîne de petites collines, dans un rayon de 38 à 39 kilom. carr. autour de la ville de Tokay; on en évalue la production annuelle à près de 7 millions d'hectolitres, dont 6,810,000 hectol. pour les vins ordinaires (secs), et 190,000 pour la qualité dite impériale (vin doux). Le tokay est particulièrement recherché en médecine, pour la quantité de phosphore qu'il contient et, par suite, pour ses propriétés fortifiantes. Jusqu'à ce jour, la situation géographique de la Hongrie et l'absence des voies de communication à bon marché n'ont pas permis aux vins de ce pays d'entrer dans le commerce européen. Mais l'achèvement du réseau ferré qui doit le mettre en communication avec les autres provinces de la monarchie autrichienne, leur permettra, avant peu, de venir faire concurrence, sur les principaux marchés, aux produits de la France, de l'Espagne, du Portugal, de la Sicile.

#### ESPAGNE.

En 1857, l'administration des contributions directes de ce pays estimait la superficie vitifère à 1,142,718 hectares donnant une production moyenne de 10,810,126 hectolitres. Cette production était évaluée à 120.5 millions d'écus (285,585,000 fr. ou 26 fr. 41 c. l'hectolitre).

Les vins fins d'Espagne sont très-connus. Le Xérès, le Malaga, le Rota, le Montilla, le Valdepenas, le Carinena, le Peralta, le Sitges ont une très-grande notoriété.

Les vins ordinaires sont fortement alcoolisés; on leur reproche de manquer de finesse et d'être d'un goût douteux. Ils ne s'exportent encore qu'en très-petites quantités. Il en sera probablement autrement lorsque le réseau ferré espagnol sera terminé, et surtout lorsque les vigneron du pays auront amélioré leurs procédés, encore un peu primitifs, de vinification.

#### FRANCE.

Les progrès de la culture viticole étaient déjà tellement rapides en France au dix-huitième siècle, qu'on craignait qu'elle ne portât un préjudice sérieux à celle du blé, et qu'un ordre du conseil en limitait le développement. « Pourquoi, écrivait, en 1775, Herbert, dans sa *Police générale des grains*, la culture de la vigne s'est-elle augmentée en France au préjudice du labourage, au point que l'on est obligé de l'arrêter? c'est que le vigneron est plus maître de sa denrée que le laboureur. Ainsi, quoique le vin soit chargé de forts droits et que le blé en soit exempt, on

préfère la culture du vin à celle du blé, qui est toujours, en France, une denrée équivoque, dont la possession est gênée, dont le propriétaire n'a point la vente assurée, dont il ne peut disposer sans le consentement d'une loi toujours arbitraire, toujours inquiétante (p. 162). » — « ... La seule culture de la vigne, écrivait Dupont de Nemours, en 1784 (*Lettre à la Chambre de commerce de Normandie*), fait subsister, dans le royaume, environ 4 millions d'individus. »

Aujourd'hui, la viticulture intéresse 76 départements, occupe 5 millions d'individus au moins, forme la 24<sup>e</sup> partie du sol imposable, et occupe une superficie qui s'est successivement accrue ainsi qu'il suit :

Années.	Hectares.	Années.	Hectares.
1788. . . . .	1,555,475	1862. . . . .	2,235,818
1808. . . . .	1,613,930	1863. . . . .	2,273,201
1829. . . . .	1,993,307	1864. . . . .	2,256,235
1849. . . . .	2,193,053	1865. . . . .	2,293,567
1859. . . . .	2,173,231	1866. . . . .	2,287,821
1860. . . . .	2,205,409	1867. . . . .	2,314,846

La diminution constatée en 1859 doit être attribuée aux ravages de l'oïdium, qui ont déterminé un certain nombre de propriétaires à remplacer leurs vignes par d'autres cultures. On s'explique moins facilement celle (si elle est réelle) qui se serait produite en 1864 et 1866. L'accroissement très-notable, en 1865 et 1867, est dû, d'une part, à la disparition presque générale de la maladie, grâce au soufrage; de l'autre, à la hausse continue des prix à l'intérieur, ainsi qu'à la perspective de nouveaux et considérables débouchés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'administration des contributions indirectes évalue ainsi qu'il suit la production du vin en France (en millions d'hectolitres) :

1804 . . . . . 48.8	1835 . . . . . 26.5	1852 . . . . . 28.5	1860 . . . . . 39.5
1805 . . . . . 31.8	1840 . . . . . 45.5	1853 . . . . . 22.7	1861 . . . . . 29.7
1806 . . . . . 32.5	1845 . . . . . 30.1	1854 . . . . . 10.8	1862 . . . . . 37.1
1807 . . . . . 33.2	1847 . . . . . 54.3	1855 . . . . . 15.2	1863 . . . . . 51.4
1808 . . . . . 38.2	1848 . . . . . 51.6	1856 . . . . . 21.3	1864 . . . . . 50.6
1827 . . . . . 36.8	1849 . . . . . 35.5	1857 . . . . . 35.4	1865 . . . . . 68.9
1829 . . . . . 31.0	1850 . . . . . 44.7	1858 . . . . . 53.9	1866 . . . . . 63.8
1830 . . . . . 15.3	1851 . . . . . 39.4	1859 . . . . . 29.9	1867 . . . . . 39.1

D'après ces chiffres, il est facile de voir que les mouvements dans les superficies ne jouent qu'un très-faible rôle dans la production totale. Cependant, si l'on recherche les rendements par hectare en hectolitres, on trouve, distraction faite de la période de maladie 1851-1857, des résultats de plus en plus favorables :

1788. . . . . 15.9	1851-1857. . . . . 10.3
1808-1849. . . . . 16.0	1857-1866. . . . . 20.1

Les prix de vente au détail ont varié par hectolitre dans les proportions ci-après :

Périodes.	Prix moyen.	Rapport p. 100 du droit de détail à la valeur du vin.	Périodes.	Prix moyen.	Rapport p. 100 du droit de détail à la valeur du vin.
1806-1808 . . .	26.50	10	1843-1847 . . .	39.61	11
1809-1813 . . .	35.54	15	1848-1851 . . .	27.81	11
1816-1819 . . .	40.64	16.5	1852-1854 . . .	40.35	16.5
1820-1825 . . .	37.38	16.5	1855-1857 . . .	62.70	18
1826-1831 . . .	34.85	16.5	1858-1861 . . .	51.46	15.2
1832-1836 . . .	34.86	11	1861-1867 . . .	49.68	14.5
1837-1842 . . .	33.56	11			

La quotité du droit ne paraît pas exercer une action appréciable sur les prix. Cependant, lorsque la production diminue et que le droit a été aggravé, la quotité de ce droit doit contribuer à leur élévation, comme semblent l'indiquer les prix de la période 1852-1857.

Le prix moyen de l'hectolitre de vin chez les propriétaires était (d'après la même autorité) de 15 fr. 44 c. en 1788; de 19 fr. 90 c. en 1810; de 16 fr. 86 c. en 1830; de 12 fr. 97 c. en 1850. On calcule que la différence entre les prix de vente chez les propriétaires et chez les marchands en gros s'est élevée de 25 à 30 p. 100. La différence entre les prix de vente chez les propriétaires et chez les détaillants varie entre 60 et 100 p. 100.

L'exportation et l'importation ont porté, à diverses époques, sur les quantités ci-après (en millions d'hectolitres pour l'exportation et en milliers pour l'importation) :

Années.	Export.	Import.	Années.	Export.	Import.	Années.	Export.	Import.
1808. . . . .	1.0	»	1850. . . . .	1.9	»	1859. . . . .	2.5	129.0
1827. . . . .	1.1	»	1851. . . . .	2.3	0.5	1860. . . . .	2.0	183.0
1829. . . . .	1.1	»	1852. . . . .	2.4	3	1861. . . . .	1.8	252.0
1839. . . . .	0.9	»	1853. . . . .	2.0	4.5	1862. . . . .	1.9	121.3
1835. . . . .	1.3	»	1854. . . . .	1.4	121.4	1863. . . . .	2.1	103.9
1840. . . . .	1.3	»	1855. . . . .	1.2	417.0	1864. . . . .	2.3	120.0
1845. . . . .	1.5	»	1856. . . . .	1.3	341.0	1865. . . . .	2.9	99.6
1847. . . . .	1.5	»	1857. . . . .	1.1	626.0	1866. . . . .	3.3	81.9
1848. . . . .	1.5	»	1858. . . . .	1.6	114.0	1867. . . . .	2.6	203.9
1849. . . . .	1.9	»						

Le tableau ci-après fait connaître, pour les quatre années 1858-1861 : 1° les ressources totales du pays (récolte et importation, mais stock non compris); 2° la consommation intérieure et les quantités soumises aux droits (en millions d'hectolitres pour les colonnes 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 8; en milliers pour la colonne 6) :

Années.	Récoltes et importations.	Quantités atteintes par l'impôt.	Quantités exportées.	Quantités livrées à la distillation		Quantités converties en vinaigre.	Quantités consommées en franchise chez les récoltants. (Évaluations.)	Total.
				par les bouilleurs de profession.	par les bouilleurs du cru.			
1858. . . . .	54.0	18.6	1.6	2.6	4.2	225.6	12	38.2
1859. . . . .	30.0	21.6	2.5	6.1	2.7	252.3	12	45.1
1860. . . . .	39.5	17.0	2.0	0.7	0.6	192.9	12	32.5
1861. . . . .	30.0	16.2	1.8	2.3	2.3	210.9	12	34.8

Les observations dignes de foi sur l'état des récoltes et les qualités à diverses époques, dans les principaux crus de France, sont assez rares. D'après un mémoire couronné par l'Académie de Metz en 1863, sur soixante-treize récoltes dans le pays messin, de 1790 à 1862, on aurait constaté les différences ci-après :

7 Récoltes très-bonnes . . . . .	9.59	p. 100	} 38.35 p. 100
10 — bonnes . . . . .	13.70	—	
11 — assez bonnes . . . . .	15.06	—	
17 — passables . . . . .	23.29	—	
18 — médiocres . . . . .	24.66	—	
10 — mauvaises . . . . .	13.70	—	} 47.95 —
73 Récoltes . . . . .	100.00	—	} 13.70 —
			} 100.00 —

De 1820 à 1856, M. Johnstone, maire de Bordeaux et un des plus forts négociants en vins de cette ville, a constaté quatorze années de récoltes bonnes ou assez



bonnes dans le Bordelais et vingt-trois de médiocres ou mauvaises. Les bonnes années ont été les suivantes : 1822, 1823, 1825, 1827, 1828, 1831, 1834, 1837, 1841, 1844, 1846, 1847, 1848, 1851 (bonne pour le Bordelais seulement). — Les médiocres ou mauvaises : 1820, 1821, 1824, 1826, 1829, 1830, 1832, 1833, 1835, 1836, 1838, 1839, 1840, 1842, 1843, 1845, 1849, 1850, 1852, 1853, 1854, 1855 et 1856.

Voici quelques observations de même nature pour un des cantons du Beaujolais, de 1762 à 1857. 1762, récolte excellente et de qualité supérieure; 1763 à 1766, qualité très-ordinaire; 1767 et 1768, très-bonne qualité, quoique inférieure à 1762; 1769, très-mauvaise; 1770, médiocre; 1771, bonne; 1772, 1773 et 1774, mauvaise; 1775, excellente; 1776 et 1777, passable; 1778, bonne; 1779, détestable; 1780 et 1781, médiocre; 1782, bonne; 1783 et 1784, médiocre; 1785, année d'une abondance extraordinaire; 1786 à 1790, qualité médiocre; 1791, très-bonne; de 1792 à 1794, mauvaise ou médiocre; 1795, très-bonne; 1796 à 1801, médiocre. En 1802, les vignes gèlent les 17, 18 et 19 mai; mais, par suite de chaleurs très-intenses, elles donnent une seconde récolte de qualité passable; 1803, récolte abondante et de qualité médiocre; 1804, abondante et qualité supérieure; en 1805, la gelée, survenue au moment des vendanges, compromet la conservation des vins; 1806 et 1807, qualité supérieure; 1808, 1809 et 1810, quantité minime et qualité inférieure; 1811, qualité très-bonne, mais bien au-dessous de celle de 1762; de 1812 à 1821, qualité et quantité médiocres; 1822, par suite de la précocité de la saison, on vendange dans les premiers jours d'août; la qualité fut bonne, mais le vin, très-tendre, se conserva peu; 1832 à 1842 forment une série de bonnes années, dont 1832, 1833 et 1842 sont les plus remarquables; 1843, fort mauvaise; les années suivantes alternent comme quantité et qualité; de 1849 à 1856, la récolte, par des causes bien connues, a été insignifiante et d'assez mauvaise qualité.

On trouve dans l'*Histoire statistique de la vigne des grands vins de la Côte-d'Or*, de M. Lavalley (1856), des renseignements assez curieux sur l'époque de la vendange dans les crus de Dijon et Beaune. En voici le résumé d'abord pour les premiers :

Dans le quinzième siècle (de 1400 à 1500), on a vendangé 4 fois en août, 10 fois en octobre, et toutes les autres années en septembre. Dans le seizième, 5 fois en août, 15 fois en octobre. Dans le dix-septième, on ne constate aucune vendange en août; 30 fois elle a eu lieu en octobre. Dans le dix-huitième, on a vendangé 1 fois en août et 37 fois en octobre. Enfin, de 1800 à 1837, on ne compte pas une seule vendange en août; mais on en constate 22 en octobre et les autres en septembre.

Pour Beaune, les renseignements recueillis par M. Lavalley ne remontent qu'au dix-huitième siècle. Dans ce siècle, on a vendangé 2 fois en août, 29 fois en octobre et les autres années en septembre; dans le dix-neuvième (de 1800 à 1842), pas de vendange en août, 23 vendanges en octobre et les autres en septembre. Les bons vins de cette période, c'est-à-dire ceux de 1806, 1807, 1811, 1815, 1819, 1822, 1825 et 1834 ont été récoltés du 16 au 28 septembre.

M. A. Chevalier (*Histoire des altérations et falsifications*) a classé les principaux vins de France ainsi qu'il suit, par ordre de densité alcoolique (portion d'alcool sur 100 de vin) :

Départements.	Vignobles.	Densité alcoolique.	Départements.	Vignobles.	Densité alcoolique.
Gard . . . . .	Bagnols . . . . .	17	Yonne . . . . .	Avallon (rouge) . . . . .	11.14
Pyrénées-Orient . . . . .	Collourès . . . . .	16.10	Saône-et-Loire . . . . .	Mâcon (blanc) . . . . .	11.11
Drôme . . . . .	Ermitage (blanc) . . . . .	15.05	Yonne . . . . .	Tonnerre . . . . .	11
Pyrénées (Basses-) . . . . .	Jurançon (blanc) . . . . .	15.02	Hérault . . . . .	Saint-Christol . . . . .	11
Gironde . . . . .	Sauterne (blanc) . . . . .	15	Côte-d'Or . . . . .	Volnay . . . . .	11
Bouches-du-Rhône . . . . .	Arlès . . . . .	15	Tarn-et-Garonne . . . . .	Gaillac (rouge) . . . . .	10.66
Pyrénées-Orient . . . . .	Prades . . . . .	14.87	Gironde . . . . .	Saint-Martin . . . . .	10.62
Gironde . . . . .	Barsac (blanc) . . . . .	14.75	Lot-et-Garonne . . . . .	Nérac (rouge) . . . . .	10.60
Pyrénées-Orient . . . . .	Rivaroles . . . . .	14.60	Gironde . . . . .	Blaye (rouge) . . . . .	10.25
Id. . . . .	Baixas . . . . .	14.50	Maine-et-Loire . . . . .	Saumur . . . . .	9.90
Id. . . . .	Finestret . . . . .	14.25	Gironde . . . . .	Libourne (rouge) . . . . .	9.85
Id. . . . .	Tornilla . . . . .	14.20	Id. . . . .	Larose (rouge) . . . . .	9.85
Id. . . . .	Espira de l'Agil . . . . .	14.20	Id. . . . .	Pouillac (rouge) . . . . .	9.70
Gard . . . . .	Tavel . . . . .	14	Id. . . . .	Saint-Estèphe . . . . .	9.70
Gironde . . . . .	Podencac (blanc) . . . . .	13.75	Id. . . . .	Castres (rouge) . . . . .	9.70
Pyrénées (Basses-) . . . . .	Jurançon (rouge) . . . . .	13.70	Indre-et-Loire . . . . .	Vouvray (blanc) . . . . .	9.66
Hérault . . . . .	Lundol . . . . .	13.70	Gironde . . . . .	Château-Latour . . . . .	9.33
Var . . . . .	Saint-Paul . . . . .	13.70	Id. . . . .	Lussac . . . . .	9.25
Pyrénées (Hautes-) . . . . .	Argelez . . . . .	13.70	Id. . . . .	Saint-Émilion . . . . .	9.18
Dordogne . . . . .	Bergerac . . . . .	13.65	Id. . . . .	Blanquefort . . . . .	9.10
Pyrénées-Orient . . . . .	Soix . . . . .	13	Id. . . . .	Léoville . . . . .	9.10
Marne . . . . .	Vins non mousseux . . . . .	12.77	Id. . . . .	Saint-Laurent . . . . .	9
Côte-d'Or . . . . .	Beaune (blanc) . . . . .	12.70	Id. . . . .	Pezac . . . . .	9
Gironde . . . . .	Barsac . . . . .	12.65	Id. . . . .	Haut-Brion . . . . .	9
Garonne (Haute-) . . . . .	Villardré . . . . .	12.58	Nièvre . . . . .	Pouilly . . . . .	9
Gironde . . . . .	Bonnes (blanc) . . . . .	12.15	Gironde . . . . .	Château-Margaud . . . . .	8.75
Garonne (Haute-) . . . . .	Fronton (rouge) . . . . .	12.03	Id. . . . .	Château-Lafitte . . . . .	8.70
Rhin (Haut-) . . . . .	Riquovihir . . . . .	12	Cher . . . . .	Saint-Satur . . . . .	8.70
Id. . . . .	Ribeauvillé . . . . .	12	Gironde . . . . .	Mérignac . . . . .	8.25
Hérault . . . . .	Frontignan . . . . .	11.80	Id. . . . .	Saint-Julien . . . . .	8
Marne . . . . .	Champag. mousseux . . . . .	11.77	Rhin (Bas-) . . . . .	Wolxheim . . . . .	8
Gironde . . . . .	Prignac (blanc) . . . . .	11.50	Saône-et-Loire . . . . .	Mâcon (rouge) . . . . .	7.66
Lot . . . . .	Cahors . . . . .	11.36	Loir-et-Cher . . . . .	Blois . . . . .	7.33
Drôme . . . . .	Ermitage (rouge) . . . . .	11.33	Yonne . . . . .	Châblis . . . . .	7.33
Rhône . . . . .	Côte-Rôtie . . . . .	11.30	Loir-et-Cher . . . . .	Saint-Aignan . . . . .	6.60
Vendée . . . . .	Luçon . . . . .	11.20	Loiret . . . . .	Orléans . . . . .	6
Garonne (Haute-) . . . . .	Fronton (blanc) . . . . .	11.25	Rhin (Bas-) . . . . .	Barr . . . . .	6
Fuy-de-Dôme . . . . .	Martres . . . . .	11.16			

**GRÈCE.**

Ce pays n'ayant point encore été cadastré, on ignore les superficies qu'y occupe la vigne. D'après les rapports de quelques consuls européens à Athènes, on pourrait évaluer la production d'une année moyenne, déduction faite des quantités, toujours considérables, de raisins (de Corinthe surtout) qui s'exportent à l'état sec, à 650,000 hectolitres; à 20 hectolitres seulement par hectare, ce serait une superficie de 32,500 hectares. Cette superficie, en tenant compte des raisins exportés, peut être portée à 40,000 hectares.

**ITALIE.**

*États romains* (avant 1860). — Le cadastre leur attribue une superficie en vignes de 748,433 hectares. La production est inconnue.

*États sardes* (avant 1860). — D'après un document officiel soumis aux chambres en 1852, la superficie cultivée en vignes aurait été, à cette époque, de 83,622 hectares. La production n'est évaluée qu'à 12.5 hectolitres par hectare, année moyenne.

*Toscane.* — Dans les années les plus favorables, l'ancien grand-duché produit 5 millions d'hectolitres, mais la moyenne n'est pas supérieure à 3 millions.

L'exportation des vins italiens a été très-faible jusqu'à ce jour, par suite de l'insuffisance des moyens de communication par la voie de terre, de la préparation défectueuse des vins et de leur faiblesse alcoolique qui ne leur permet pas de supporter la mer. (*Annales du commerce extérieur*, décembre 1860.)

Cette dernière appréciation n'est pas conforme à celle que fait des vins de son pays, l'auteur de l'*Italie économique en 1867*, M. le docteur Maestri, directeur du

Bureau de statistique. Voici d'abord les renseignements statistiques que nous trouvons dans cet ouvrage sur la production du vin dans le royaume d'Italie.

Le produit total de la vigne est évalué à 28,879,908 hectol., d'une valeur de 1,052,740,000 fr., produit et valeur se répartissant comme suit entre les diverses provinces :

	Quantités.	Valeur.
	Hectolitres.	Francs.
Piémont et Ligurie . . . .	3,800,412	136,800,000
Lombardie . . . . .	1,228,144	46,670,000
Vénétie . . . . .	2,368,045	87,600,000
Émilie . . . . .	5,013,933	180,500,000
Ombrie . . . . .	1,724,149	58,600,000
Marches . . . . .	2,447,421	83,200,000
Toscane . . . . .	1,500,000	58,500,000
Provinces napolitaines . .	2,401,712	69,400,000
Sicile . . . . .	8,188,092	311,150,000
Sardaigne . . . . .	508,000	20,320,000
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>28,879,908</b>	<b>1,052,740,000</b>

A 20 hectol. seulement par hectare, la quantité récoltée ci-dessus représente une superficie de 1,443,995 hectares.

L'auteur apprécie comme il suit les qualités des divers vins italiens :

« Les vins piémontais ressemblent à ceux de Certe et du Rhône. L'Amérique du Sud est leur principal débouché.

« La production va croissant en Sardaigne ; le plus recherché des vins de cette province est le *Nasca*, couleur d'ambre, généreux, doux et d'un parfum très-fin ; vient ensuite le *Sire*, qui ressemble à l'Alicante. Les vins et les malvoisies de Sorso, Bosa, Alghero, Quarto sont de qualité supérieure.

« On considère comme excellents les vins de la Valteline, qui sont exportés en Suisse, ainsi que ceux des provinces lombardes. La Suisse, la Carniole et le Tyrol importent beaucoup de vins du Véronais.

« Les terres grasses qui bordent le Pô, donnent des vins un peu verts et durs, mais très-alcoolisés et fort bons pour la chaudière.

« Les vins de Toscane et surtout ceux de l'île d'Elbe, que l'Angleterre importait autrefois en quantités notables, n'ont pas cessé d'être fort estimés.

« Tout le monde connaît le *Lacryma Christi*, qui se récolte dans les vignobles du bas du Vésuve, ainsi que les vins de Pausilippe, d'Ischia et de Capri.

« Les Calabres produisent quelques bons vins, mais un peu épais et très-foncés en couleur.

« Parmi les magnifiques et justement célèbres vignobles de Sicile, nous ne citons que ceux de Marsala et de Syracuse. Le vin de Syracuse a toutes les qualités du muscat français, avec plus de finesse et de moelleux. C'est avec les excellents vins de Massara et de Castelvetro que l'on fabrique le Marsala, que les Anglais mettent au même rang que le Xérès. Plus de 500 ouvriers sont constamment employés à cette fabrication, qui représente une valeur annuelle de trois millions de francs. »

#### PORTUGAL.

La viticulture est la branche la plus considérable de la richesse agricole de ce pays, et le principal élément de son commerce d'exportation. Toutes les provinces

du royaume continental, presque toutes les îles de l'archipel des Açores et l'île de Madère produisent de fortes quantités de vin, qui non-seulement suffisent aux besoins de la consommation locale, mais laissent encore, pour l'exportation, un disponible considérable.

Sur le continent, le relief très-accidenté du pays, le grand nombre des formations géologiques, la constitution très-variée des sols arables, les différences très-notables d'expositions, sont l'origine de conditions climatiques multiples, qui, jointes à une immense variété de cépages et de procédés de vinification, donnent naissance à des produits de qualités très-différentes, depuis les vins les plus fins, les plus délicats, jusqu'aux sortes les plus communes, les moins susceptibles d'être livrées au commerce.

Au nord, la province d'*Entre-Douro-e-Minho* dont le climat est généralement humide, cultive les cépages les plus productifs, mais les moins fins. La fabrication des vins laisse, en outre, fort à désirer; aussi sont-ils verts, froids, âpres et peu alcoolisés. On y trouve cependant quelques crus estimés, dont les produits s'exportaient en Angleterre avant qu'on y connût les vins du *Douro*, dont nous parlons plus loin.

La superficie vitifère actuelle des trois districts de cette province est d'environ 248,000 hectol.; elle était de beaucoup supérieure avant l'oïdium. A cette époque, le prix du vin sur place ne dépassait pas 10 fr. l'hectolitre.

C'est la province de *Tras-os-Montes*, contiguë à celle du *Minho*, qui, conjointement avec une petite partie de la province de *Beira-Alta*, produit les vins si remarquables du *Douro*, plus connus sous le nom de *Porto*, cette ville étant le centre du commerce d'exportation dont ils sont l'objet.

La région viticole du *Douro* se trouve sur les versants des hautes montagnes qui forment l'étroite vallée par laquelle descendent les eaux de ce fleuve, depuis la frontière d'Espagne, jusqu'à leur entrée dans la province de *Minho*, et comprend non-seulement les pentes qui s'inclinent immédiatement vers ce fleuve, mais encore celles des vallées où coulent ses tributaires. Ses produits ne sont pas seulement des qualités supérieures, la vinification s'y fait, en outre, avec un soin remarquable.

Les vignobles de l'*Alto-Douro*, qui constituaient autrefois la zone privilégiée des vins d'exportation, n'ont pas une étendue de plus de 30,000 hectares. Leur production est évaluée à 253,000 hectol.

Les régions viticoles du centre du Portugal sont disséminées, dans des conditions très-variées, sur une vaste surface occupée par la province de *Beira*, une partie de l'*Estramadure*, ainsi que par les pays situés entre le *Douro* et le *Tage*. La nomenclature des crus les plus estimés après ceux du haut *Douro*, et qui mériteraient d'être connus des marchés européens, est considérable; mais l'insuffisance des voies et moyens de communication en limitera longtemps la consommation aux habitants du pays.

Le cadastre n'étant pas encore terminé en Portugal, on n'y connaît pas l'étendue de la superficie vitifère.

D'après M. Borcester (*Price essay*, 1853), elle pouvait être estimée, avant la maladie, à 324,000 hectares, et la production à 8 millions d'hectolitres.

Le vin de *Porto* s'exporte surtout en Angleterre.

Chaque année, des agents du gouvernement font, en septembre, le relevé (*arro-*

*tomento*) des quantités récoltées dans l'année et les signalent au commerce. Les mêmes (ou d'autres agents) déterminent, après dégustation, la quantité qui peut être livrée au commerce extérieur; mais l'exportation n'a lieu qu'en vertu d'une autorisation du gouvernement, qui détermine, chaque année, les quantités livrables à l'étranger.

Voici, d'après les *Annales du commerce extérieur* (septembre 1861), les prix moyens sur place, de 1855 à 1860, des vins de Portugal, par livraison de 5.27 hectolitres (contenance moyenne de la pipe, mesure du pays) :

Années.	Qualités	
	ordinaires.	supérieures.
1855 . . . . .	Francs. 320	Francs. 465
1856 . . . . .	407	529
1857 . . . . .	436	639
1858 . . . . .	203	349
1859 . . . . .	233	436
1860 . . . . .	262	465

La baisse des prix des vins, à partir de l'année 1857, signale l'amélioration survenue dans les récoltes.

#### RUSSIE.

On ne compte dans l'empire russe que trois régions vinicoles, mais assez étendues : la province du Caucase, la Crimée et la Bessarabie, à laquelle on rattache les vignobles de la partie sud du gouvernement de Kherson, entre le Dniester et le Bug. On manque de données exactes sur la production du Caucase, qui était estimée à 4 millions et demi de vedros (de 12.30 litres), ou 553,500 hectolitres en 1849, et qu'on porte aujourd'hui à 1 million environ. La production actuelle de la Bessarabie est évaluée à 3,200,000 vedros, et celle de la Crimée à 780,000, soit ensemble près de 4 millions de vedros, correspondant à 492,000 hectolitres. Les environs d'Odessa, les grands vignobles des bords du Dniester, ceux des colonies bulgares et des propriétés nobiliaires du gouvernement de Kherson, ne produisent plus que 125,000 vedros (15,400 hectolitres) environ. On a introduit dans les vignobles russes les meilleurs plants d'Europe.

Au point de vue des qualités, les vins russes (dont la production totale ne dépasserait pas, d'après les renseignements ci-dessus, de 1 million à 1,100,000 hectol.) se classent ainsi qu'il suit : 1<sup>o</sup> vins de la côte méridionale de la Crimée, depuis Balacava jusqu'à Soudak ; 2<sup>o</sup> vins de Soudak proprement dits ; 3<sup>o</sup> vins d'Akerman et de la Bessarabie occidentale ; 4<sup>o</sup> vins du gouvernement de Kherson et de la Bessarabie des steppes. Le prix de ces vins sur place est très-élevé, par suite, soit de l'accroissement de la consommation, soit de la cherté des vins étrangers, frappés de droits excessifs. On paye les vins de Crimée de  $\frac{1}{2}$  rouble d'argent (le rouble d'argent vaut 4 fr.) à 5 roubles, selon la qualité, le vedro ; l'Akerman de  $\frac{1}{2}$  à 4, et le Bessarabie de 8 copecks à 1  $\frac{1}{2}$  rouble au plus. (*Annales du commerce extérieur*, juin 1863.)

#### SUISSE.

Voici, d'après les rapports des gouvernements aux assemblées cantonales, la statistique, pour une bonne année moyenne, de la viticulture par canton (extrait des *Archives de la statistique suisse*, 1<sup>re</sup> année, 1860) :

Cantons.	Superficie en hectares.	Rapport à la superficie totale p. 100.	Produit en hectolitres.	Nombre d'hectolitres par hectare.	Production par tête d'habitant en hectolitres.
Vaud. . . . .	5,562	18	347,004	62.39	174
Genève . . . . .	1,139	40	58,350	51.23	91
Neuchâtel. . . . .	1,294	16	45,000	34.78	64
Fribourg. . . . .	353	2	9,000	25.47	9
Berne . . . . .	900	1	25,500	28.33	6
Soleure . . . . .	180	2	3,000	16.67	4
Bâle (campagne). . . . .	644	15	19,358	30.30	40
Bâle (ville). . . . .	72	20	1,800	25.00	6
Argovie . . . . .	2,270	16	71,903	31.68	34
Zurich. . . . .	4,151	25	207,540	50.00	83
Schaffhouse . . . . .	883	29	25,767	29.17	73
Thurgovie . . . . .	2,016	20	84,694	42.01	95
Saint-Gall . . . . .	2,700	13	38,512	14.26	22
Appenzell (R. E.) . . . . .	10	»	336	33.33	1
— (R. I.) . . . . .	»	»	»	»	»
Graubunden (Grisons). . . . .	324	»	9,855	30.42	11
Glaris . . . . .	»	»	»	»	»
Schwytz . . . . .	54	1	1,687	31.25	4
Zug . . . . .	30	1	1,380	45.78	8
Lucerne . . . . .	83	1	2,392	28.77	2
Unterwalden. . . . .	»	»	»	»	»
— (Obw.) . . . . .	»	»	»	»	»
Uri . . . . .	»	»	»	»	»
<b>Totaux et moyennes. . . . .</b>	<b>22,662</b>	<b>7</b>	<b>953,078</b>	<b>42.06</b>	<b>43</b>
Tessin . . . . .	»	»	»	»	»
Valais . . . . .	»	»	»	34.55	»

**RÉCAPITULATION.**

Une récapitulation, avec les conditions de simple approximation dans lesquelles nous avons pu recueillir ou déterminer, pour plusieurs pays, les superficies vitifères, ne saurait avoir qu'un médiocre intérêt. En voici toutefois les éléments :

Pays.	Superficies. Hectares.
Allemagne . . . . .	100,953
Autriche . . . . .	583,034
Espagne . . . . .	1,142,718
France . . . . .	2,314,146
Grèce. . . . .	40,000?
Italie . . . . .	1,440,000?
Portugal . . . . .	324,000?
Russie . . . . .	75,000?
Suisse . . . . .	22,660
<b>Total. . . . .</b>	<b>6,042,511</b>

En évaluant le rendement à 20 hectol. seulement, par hectare, on a une production totale, pour ces 9 pays, de 120,850,220 hectol.

La Belgique, la Hollande, le Royaume-Uni, les États scandinaves ne produisent pas de vin.

On ne sait rien de la production dans la Turquie d'Europe et dans les États vassaux.

A. LEGOYT.